



Nice, le 17/09/2015

Lettre ouverte à monsieur le directeur,

Aujourd'hui, vous nous réunissez en 2ème séance du CTL , boycotté une première fois le 8 septembre afin de marquer notre farouche opposition à la mise en place précipitée de l'ASR au 1^{er} janvier 2016 :

- fermeture de la Trésorerie de VALLAURIS et transfert des agents et des missions au SIP du CANNET ;
- fermeture de la trésorerie de l'ESCARENE et intégration dans celle de CONTES ;
- fermeture de la trésorerie de TENDE et intégration dans celle de BREIL SUR ROYA ;
- transfert de la trésorerie de LA TINEE de ST SAUVEUR sur TINEE à ST ETIENNE sur TINEE ;
- fusion des SIE de NICE-ARÉNAS et NICE-EXTÉRIEUR.
- transfert du pôle enregistrement des SIE de CANNES-EXTERIEUR et de GRASSE dans le SPF de GRASSE (au 1^{er} sept 2016).

La conduite du changement par notre administration bafoue la concertation avec les représentants élus des personnels. Les nombreuses rumeurs sciemment entretenues qui parcourent le département en sont l'exemple.

Les méthodes de communication employées avec les populations qui découvrent la disparition de leur trésorerie constituent un déni de démocratie. A Vallauris, plusieurs centaines de contribuables ont manifesté leur opposition à la fermeture de leur trésorerie, signifiant ainsi leur sentiment d'abandon et leur refus du désengagement de l'Etat.

Les CT sont devenus de simples chambres d'enregistrement. L'intersyndicale FO, Solidaires et CGT dénonce la prise en otage des agents concernés par vos réorganisations au 01/01/2016. L'annonce a été faite trop tardivement pour être intégrée dans le mouvement général de mutation.

« Cerise sur le gâteau » : vous nous convoquez le 24 Septembre pour nous présenter vos décisions de restructurations des Pôles de Contrôle Revenus / Patrimoine (PCRP), annoncées le matin aux chefs de services.

Toutes les restructurations menées tambour battant ne peuvent conduire le département des Alpes Maritimes qu'à devenir un paradis fiscal, alors qu'il compte des enjeux de fraude fiscale significatifs

Quant à la mise en place de l'apprentissage dans la Fonction Publique, les organisations syndicales FO , Solidaires et CGT, rappellent que le mode le plus juste et le plus égalitaire de recrutement reste le concours.

Face à cette omerta nationale, déclinée localement, les organisations syndicales FO, Solidaires et CGT se refusent à servir de caution et vous laissent assumer l'entière responsabilité de vos choix.